



COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

Nouveautés

Edition des quotes-parts déductibles

Prise en compte de l'IFRS dans les états de rapprochement avec la finance

Pouvoir autoriser la modification de certaines zones des immobilisations cédées

Propagation automatique des modifications de la fiche d'immobilisation sur les objectifs

Gestion du plafond en fonction du taux de CO2

Dépréciation et reprise des immobilisations amorties en dérogatoire

Ecran de pilotage des immobilisations

Modifications

Amélioration du suivi des événements

Possibilité de prendre en compte les subventions lors de la constitution de liste

Possibilité de changer de page à chaque immobilisation

Suppression des mensuelles dans le cas d'un transfert au 01/01/N

Gestion des immobilisations financières

Possibilité de générer des cessions de simulation par interface

MODULES

Nouveautés

AMOIPS - Connecteur Dir IPS

AMIINV - Inventaire des immobilisations

Modifications

AMIIMR - Gestion des remplacements

ARCHAMO - Archivage des immobilisations

INDSPRD - Indicateurs produits

STRUCTURES DE DONNEES

Modifications de tables

AMCET - Sas des cessions

Ce document présente les évolutions survenues sur l'application Cegid XRP Ultimate Immobilisations en H5.01.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Nouveautés

Edition des quotes-parts déductibles

Nouvelle édition qui ne concerne que les immobilisations qui ont été dépréciées au cours de leur vie, quel que soit leur mode d'amortissement.

Cette édition permet d'éditer les quotes-parts déductibles, les quotes-parts non déductibles ainsi que les déductions et réintégrations extra-comptables.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMQPD - Editions des quotes-parts déductibles (Transaction AMEQPD)

Prise en compte de l'IFRS dans les états de rapprochement avec la finance

Ajout du type de mouvement à la soumission afin de pouvoir choisir le type des écritures à sélectionner coté finance.

Comme il était déjà possible de choisir les objectifs des immobilisations, ceci permet donc désormais d'utiliser ces états de contrôle pour les immobilisations IFRS.

Explications

Exemple :

- Sélection de l'objectif C coté immobilisation à comparer avec le type d'écriture comptable C.
- Sélection de l'objectif I coté immobilisation à comparer avec le type d'écriture extra-comptable I pour comparer l'IFRS.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMRCA - Etat de rapprochement comptabilité amortissement (Transaction AMERCA)

EAMRCI - Etat de rapprochement comptabilité immobilisation (Transaction AMERCI)

Pouvoir autoriser la modification de certaines zones des immobilisations cédées

Création d'un paramètre général afin d'autoriser ou non la modification des immobilisations cédées et d'un second paramètre qui permet de préciser les zones des immobilisations cédées qui sont modifiables ou non.

Explications

Création d'un paramètre général afin d'autoriser ou non la modification des immobilisations cédées : paramètre AUTAMO occurrence IMOCES.

Si la valeur testée 1 vaut :

- A : la modification des immobilisations cédées est possible;
- AE : la modification des immobilisations cédées est possible seulement pour les immobilisations cédées sur l'exercice en cours;
- I : la modification des immobilisations cédées est impossible.

Création du paramètre IMMOBCES qui permet de préciser les zones des immobilisations cédées qui sont modifiables ou non. Ce paramètre est pris en compte seulement dans la gestion des immobilisations (GAMIMO). Les zones modifiables sont accessibles alors que toutes les autres zones non modifiables sont grisées.

En fonction de la valeur du paramètre CES (A par défaut) rattaché au mnémonique utilisé (GAMIMO par défaut), on va lire les différentes occurrences de ce paramètre, qui sont de la forme x-yyyyyy avec :

x : valeur du paramètre CES rattaché au mnémonique utilisé;

yyyyyy : champ à contrôler.

Exemple : A-DA1IMO pour autoriser ou non la modification de la date 1 des immobilisations cédées.

Si la valeur testée 1 vaut :

- A : la date 1 est modifiable;

- I ou nulle : la date 1 n'est pas modifiable.

Les différentes zones qu'il est possible de rendre accessible par paramétrage sont :

A-ACHIMO Modification de la zone neuf/occasion

A-ASSIMO Modification de la valeur d'assurance

A-CCDIMO Modification du contexte commande

A-CCPIMO Modification du contexte comptabilité

A-CFAIMO Modification du contexte facture

A-DA1IMO Modification de la date 1

A-DA2IMO Modification de la date 2

A-DA3IMO Modification de la date 3

A-DA4IMO Modification de la date 4

A-DA5IMO Modification de la date 5

A-FAMIMO Modification de la famille

A-G01IMO Modification de l'identifiant long 1

A-G02IMO Modification de l'identifiant long 2

A-G03IMO Modification de l'identifiant long 3

A-G04IMO Modification de l'identifiant long 4

A-G05IMO Modification de l'identifiant long 5

A-GENIMO Modification du genre

A-GESIMO Modification du gestionnaire

A-INFIMO Modification de l'information

A-INRIMO Modification de l'intitulé réduit

A-INTIMO Modification de l'intitulé complet

A-L01IMO Modification du libellé 1

A-L02IMO Modification du libellé 2

A-L03IMO Modification du libellé 3

A-L04IMO Modification du libellé 4

A-L05IMO Modification du libellé 5

A-MNEIMO Modification du mnémonique

A-NATIMO Modification de la nature

A-NCFIMO Modification du nombre de chevaux fiscaux

A-PR1IMO Modification du paramètre 1

A-PR2IMO Modification du paramètre 2

A-PR3IMO Modification du paramètre 3

A-RGIIMO Modification du regroupement

A-ROLIMO Modification du rôle

A-STAIMO Modification de la stabilité

A-TX1IMO Modification du texte 1

A-TX2IMO Modification du texte 2

A-TX3IMO Modification du texte 3
A-UNOIMO Modification de l'unité d'oeuvre
A-VA1IMO Modification de la valeur 1
A-VA2IMO Modification de la valeur 2
A-VA3IMO Modification de la valeur 3
A-VA4IMO Modification de la valeur 4
A-VA5IMO Modification de la valeur 5
A-VA6IMO Modification de la valeur 6
A-VDRIMO Modification de la valeur de remplacement

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (Transaction AMIIMO)

Propagation automatique des modifications de la fiche d'immobilisation sur les objectifs

Par paramétrage, définition des objectifs qui sont en modification automatique. Ce paramétrage est pris en compte lors de la modification manuelle de la fiche d'immobilisation.

Explications

Création de l'occurrence "M" pour le paramètre GENAMOBJ : le genre de l'objectif à préciser dans GAMOBJ. Ce paramètre permet de définir les objectifs qui sont en modification automatique.

Il est pris en compte lors de la modification manuelle de la fiche d'immobilisation dans GAMIMO. Si le plan d'amortissement, la date d'acquisition, la date de mise en service, le montant immobilisé ou la valeur résiduelle sont modifiés, ils sont reportés automatiquement au niveau des objectifs et le calcul des annuités est relancé. Tous les objectifs dont le type est "M" sont modifiés automatiquement.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (Transaction AMIIMO)

Gestion du plafond en fonction du taux de CO2

Nouvelle fonctionnalité qui permet de proposer le montant fiscal pour les véhicules de tourisme en fonction de leurs dates d'acquisition et de leurs taux d'émission de CO2.

Explications

Pour que cette fonctionnalité soit activée, il faut que les conditions suivantes soient réunies :

- l'immobilisation doit être un véhicule (type du type d'amortissement = V)
- création d'un objectif fiscal (rôle de l'objectif = F) dans GAMPLA
- numéro d'inventaire de l'immobilisation renseigné avec le numéro d'immatriculation du véhicule référencé dans GVEH. Ceci permet de retrouver la date d'acquisition du véhicule ainsi que son taux d'émission de CO2. Ceci permet de trouver le plafond applicable pour ce véhicule grâce au paramètre PLFCO2.

Proposition du montant :

Si le montant immobilisé de l'immobilisation est supérieur au plafond, proposition du montant fiscal à amortir :

- le montant fiscal à proposer est égal au montant immobilisé ? le plafond (ou l'inverse suivant le paramétrage).

Si le montant immobilisé de l'immobilisation est inférieur au plafond, proposition du montant fiscal à 0.

Exemple :

Une entreprise acquiert un véhicule le 01/03/N d'une valeur de 35.000 EUR avec un taux d'émission de CO2 = 210 g/km.

Le plafond à prendre en compte est donc de 9.900 EUR.

L'objectif comptable est normalement créé automatiquement pour 35.000 EUR.

L'objectif fiscal (VH par exemple) doit être créé manuellement. Le montant à proposer doit donc être 35000 - 9900 = 25.100 (ou -25.100 suivant le paramétrage).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMPLA - Plan affecté (Transaction AMIPLA)

Dépréciation et reprise des immobilisations amorties en dérogatoire

Il est désormais possible de déprécier des immobilisations qui sont amorties en dérogatoire.

Possibilité aussi de reprendre des immobilisations qui ont été dépréciées antérieurement, donc avant la date de démarrage de l'Application Immobilisations.

Explications

Afin de prendre en compte la dépréciation des immobilisations qui sont amorties en dérogatoire, le principe de calcul pour les colonnes "Dotation dérogatoire" et "Reprise dérogatoire" a légèrement évolué :

- Auparavant il était calculé par différence entre le montant fiscal et le montant amorti (mtdamann - mtaamann)

- Désormais il est calculé par différence entre le montant fiscal et le montant amorti d'origine (mtdamann - mtoamann)

Les immobilisations qui ont été dépréciées antérieurement (avant la date de démarrage de l'Application Immobilisations) peuvent être reprises.

Pour ce faire, l'occurrence MNTVNO du paramètre AUTAMO a été ajoutée et permet de préciser, lors de la reprise, quelle zone contient la VNC d'origine des immobilisations. Les zones possibles sont la valeur 1 à la valeur 6 de la fiche d'immobilisation.

Exemple pour un démarrage au 01/01/N :

Le montant de reprise doit contenir la VNC au 31/12/N-1, qui prend en compte les dépréciations antérieures éventuelles.

Si la chaîne 1 du paramètre AUTAMO occurrence MNTVNO = VA1AMIMO

La valeur 1 doit contenir la VNC d'origine au 31/12/N-1, qui ne prend pas en compte les dépréciations antérieures éventuelles.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMPLA - Plan affecté (Transaction AMIPLA)

TAMAMO - Traitement de calcul des amortissements (Transaction AMTAMO)

Ecran de pilotage des immobilisations

Nouvelle consultation permettant d'avoir une vision globale des immobilisations et des actions à effectuer.

Explications

Sont visibles :

- Amortissement mensuel (ou annuel) ;
- Mise en service ;
- Immobilisations à transférer (immobilisations provisoires et immobilisations de transfert) ;
- Ecritures de cession ;
- Clôture.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

CAMPIL - Suivi des immobilisations (Transaction AMCPIL)

Modifications

Amélioration du suivi des événements

L'idée générale est de n'avoir qu'un seul événement (le dernier) par exercice pour une immobilisation concernant l'éclatement (ou l'annulation de l'éclatement) afin d'avoir l'image finale de l'immobilisation mère.

Explications

- Lors de l'éclatement (ou annulation de l'éclatement) d'une immobilisation, un événement de type "EC" (ou "AE" pour l'annulation) est désormais créé dans CAMEVN, seulement pour l'immobilisation mère.

Si un événement de type "EC" ou "AE" existe déjà sur l'exercice en cours pour cette immobilisation, il est supprimé et un nouvel événement de type "EC" (ou "AE") est créé.

Les événements de type "EC" ou "AE" pour cette immobilisation sur les exercices précédents sont conservés.

- Lors de la fusion des immobilisations avec le traitement TAMFUS, ajout de l'occurrence CTLDAT pour le paramètre AMTFUS. Ce paramètre permet de contrôler les dates des immobilisations à fusionner par rapport à celle de l'immobilisation de destination. Le principe est de contrôler que l'on ne fusionne pas sur une immobilisation plus récente. L'immobilisation destination doit donc être plus ancienne que les immobilisations à fusionner. Ce contrôle peut se faire en comparant simplement les dates ou en comparant les exercices.

- Lors du changement de type d'amortissement avec le traitement TAMTAM, si l'immobilisation d'origine possède des événements dans CAMEVN, ils seront supprimés et recopiés à l'identique pour la nouvelle immobilisation.

- Prise en compte de tous ces nouveaux événements dans les éditions liées à la liasse 2054 (EAM2054, EAM54H et EAMRCI) afin de faire apparaître correctement les augmentations et diminutions par virement de poste.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAM2054 - Etat récapitulatif 2054 (Transaction AME2054)

EAM54H - Etat récapitulatif 2054 (Transaction AME54H)

EAMRCI - Etat de rapprochement comptabilité immobilisation (Transaction AMERCI)

TAMECL - Traitement d'éclatement d'une immobilisation (Transaction AMTECL)

TAMAEC - Traitement d'annulation de l'éclatement (Transaction AMTAEC)

TAMFUS - Traitement de fusion d'immobilisations (Transaction AMTFUS)

TAMTAM - Traitement de changement du type d'amortissement (Transaction AMTTAM)

Possibilité de prendre en compte les subventions lors de la constitution de liste

Ajout d'un critère dans le traitement de constitution de liste d'immobilisations.

Explications

Ajout de la case à cocher "Prise en compte des subventions" dans le traitement de constitution de liste d'immobilisations : TAMLISI.

La liste ainsi constituée est ensuite utilisable dans toutes les éditions et les traitements.

Remarque : dans les traitements ou la case à cocher "Prise en compte des subventions" est déjà présente, il ne faut pas utiliser de liste comportant déjà des subventions.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMLISI - Constitution de listes d'immobilisations (Transaction AMTLSI)

Possibilité de changer de page à chaque immobilisation

Ajout de la case à cocher "Saut de page par immobilisation" à la soumission des traitements de mise en service, d'annulation de mise en service ainsi que sur le traitement de modification en masse des immobilisations.

Ceci permet donc de découper le compte-rendu de ces traitements pour chaque immobilisation. Il est ensuite possible de rattacher automatiquement le compte-rendu à chaque immobilisation (paramétrage GED à effectuer).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMAMS - Traitement d'annulation de mise en service d'immo. (Transaction AMTAMS)

TAMENC - Traitement de mise en service des immobilisations (Transaction AMTENC)

TAMMIL - Modification en masse des immobilisations (Transaction AMTMIL)

Suppression des mensuelles dans le cas d'un transfert au 01/01/N

Lors du calcul d'une cession avec la nature de sortie TF au premier jour de l'exercice (01/01/N par exemple), le jour de la cession n'étant pas pris en compte dans ce cas sur l'établissement origine, toutes les annuités de l'exercice en cours et des exercices futures doivent donc disparaître (Nature E, M, U, UM), il ne doit rester que les annuités antérieures (Nature =A).

Dans ce cas très précis, les mensuelles (Nature M et UM) n'étaient pas supprimées. Ce problème est désormais corrigé.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (Transaction AMTCES)

Gestion des immobilisations financières

Il est désormais possible de gérer les immobilisations financières, les dépôts de garantie et les cautions.

Explications

Saisie d'une immobilisation dans GAMIMO sur le compte 2571 avec un type d'immobilisation non amortissable (Type = N) et pour le montant de la caution qui a été versée.

Cette immobilisation peut aussi être créée automatiquement par la finance lors de la saisie de l'écriture de versement de la caution (ou dépôt de garantie) (275/404) si le compte est en création automatique d'immobilisation.

Si une dépréciation est à constater, elle doit être saisie dans GAMDIN : cela renseigne la valeur actuelle de l'immobilisation avec le nouveau montant + création d'un historique dans CAMHIR.

L'écriture de dépréciation (68662/2975) est générée avec le traitement TAMTCR.

Si une perte de la caution est à constater, il faut la saisir dans GAMCES : Nature de sortie = R (Rebut) avec un montant à 0.

Le traitement de génération des écritures de sortie (TAMTCE) permet de générer les écritures suivantes :

Ecriture de sortie (6756/2751) pour le montant de la caution.

Si une dépréciation a été enregistrée :

Ecriture de reprise de la dépréciation (2975/78662) pour le montant de la dépréciation.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMANC - Traitement d'annulation des cessions (*Transaction AMTANC*)

TAMSEC - Simulation de l'écriture globale de cession (*Transaction AMTSEC*)

TAMTCE - Traitement de transfert des cessions (*Transaction AMTTCE*)

Possibilité de générer des cessions de simulation par interface

Ajout d'une zone "Simulation" dans le sas des cessions d'immobilisations : GAMCET.

Ceci permet donc désormais de pouvoir générer des cessions de simulation en passant par la table de transfert.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMCET - Cessions de transfert (*Transaction AMICET*)

TAMCET - Transfert des cessions (*Transaction AMTCET*)

Modules

Nouveautés

AMOIPS - Connecteur Dir IPS

Nouveau module permettant de se connecter à Dir IPS

Explications

Nouvelle édition EAMIPS permettant de générer un fichier Ascii des immobilisations au format attendu par le connecteur IPS Connect.

Il existe deux maquettes ascii disponibles pour cette édition :

- Q000000001 : pour les données immobilisations ;
- Q000000002 : pour l'échéancier.

Détail des colonnes du fichier pour les deux maquettes :

Q000000001

Q000000002

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMIPS - Connecteur IPS pour les immobilisations (Transaction AMEIPS)

AMIINV - Inventaire des immobilisations

Ecran de pilotage de l'inventaire

Explications

Nouvelle consultation permettant d'avoir une vision globale de l'inventaire des immobilisations et des actions à effectuer.

Cette transaction rassemble sur un même écran les données de l'inventaire théorique et de l'inventaire physique.

Elle permet également d'accéder à l'ensemble des éditions et traitements permettant de gérer l'inventaire.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GKAMSUI - Suivi de l'inventaire des immobilisations (Transaction AMISUI)

Modifications

AMIIMR - Gestion des remplacements

Evolutions diverses.

Explications

Modification du masque de recherche de la saisie des remplacements (GAMIMR) : ajout d'une fourchette de date d'acquisition et d'une fourchette de date de mise en service afin d'améliorer la sélection des immobilisations à remplacer.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMR - Remplacement des immobilisations (Transaction AMIIMR)

ARCHAMO - Archivage des immobilisations

Evolutions diverses.

Explications

Il est désormais possible, dans le cas de l'archivage des immobilisations, de renseigner une zone date de la fiche d'immobilisation avec la date du jour.

Ceci permet donc par la suite (donc sur la base d'archivage seulement) de savoir à quelle date cette immobilisation a été archivée.

Création de l'occurrence DATARC pour le paramètre AMTACE.

Les valeurs possibles de la chaîne 1 sont DA1AMIMO à DA5AMIMO afin de renseigner une de ces 5 dates avec la date du jour.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMACE - Epuration des immobilisations (Transaction AMTACE)

INDSPRD - Indicateurs produits

Réalisation de nouvelles restitutions pour des indicateurs déjà existants.

Explications

De manière générale :

- les indicateurs ont été modifiés afin de ne pas prendre en compte les immobilisations de simulation.
- les restitutions ont été modifiées afin de supprimer l'effet 3D.

Création de 2 restitutions sur des indicateurs déjà existants :

- Montant des acquisitions pas exercice (regroupé par année)
- Nombre d'acquisitions par exercice (regroupé par année)

Liste des indicateurs existants disponible via ce lien.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

Ajout d'une restitution pour dans les indicateurs suivants :

- Montant des acquisitions ;
- Nombre d'immobilisations amortissables ;

Structures de données

Modifications de tables

AMCET - Sas des cessions

Ajout des colonnes :

SIMAMCET - Cession de simulation (Obligatoire)